

2^e Montée avec Elle

Samedi 10 octobre 2020

Mesures sanitaires

Elles pourront être ajustées en fonction des règles édictées par le gouvernement, la Préfecture, la municipalité ou encore notre Fédération. Elles tiennent compte du contexte actuel.

Un affichage des gestes barrières sera rappelé sur l'ensemble des lieux de la manifestation.

Dossards : Une option payante lors de l'inscription permet au participant de recevoir son dossard à domicile.

Prise du dossard sur place : port du masque obligatoire. Un cheminement sera mis en place respectant la distanciation physique, avec marquage au sol. Du gel désinfectant sera à la disposition des personnes.

Informations aux participants concernant les symptômes évocateurs de la Covid-19 : dans l'information préalable à l'événement (2 jours) et rappeler par un affichage lors de la prise (ou de l'envoi) du dossard.

Buvette et restauration rapide : port du masque obligatoire. Service uniquement au comptoir. Un cheminement sera mis en place respectant la distanciation physique, avec marquage au sol. Du gel désinfectant sera à la disposition des personnes. Les tables et bancs mis à disposition seront régulièrement désinfectés.

Toilettes mobiles : port du masque obligatoire. L'ensemble de nos toilettes seront équipés de lavabo, avec savon, pour permettre aux personnes de se laver les mains. Du gel désinfectant sera à la disposition des personnes.

Ravitaillements : Une entrée et une sortie seront matérialisées pour chaque point de ravitaillement. L'eau ne sera servie que par les bénévoles (une bouteille d'eau est offerte à l'ensemble des participants). Un verre réutilisable est également offert à l'ensemble des participants qu'il sera conseillé d'utiliser lors des ravitaillements.

Pour ce qui est de la nourriture présente sur les ravitaillements, des portions individuelles en barquettes seront proposées. Aucun service directement dans les assiettes pour éviter les contaminations.

Navettes bus : ne concernent que les participants à la course nature et à la randonnée. Port du masque obligatoire. Des bénévoles seront chargés de faire respecter ces mesures.

Remises des récompenses : En fonction des conditions climatiques, celles-ci se feront à l'extérieur. Dans le cas contraire, le port du masque sera obligatoire.

Restauration du soir : En plus des mesures évoquées plus haut, l'organisation a prévu un espace plus important cette année (100 m² de plus) afin de pouvoir respecter les mesures de distanciation physique.

Départs :

Contre-la-montre : les départs se faisant déjà un par un, seul un marquage au sol sera fait afin de faire respecter la distanciation physique d'un mètre.

Course nature / Randonnée : mise en place de départ par vagues de 10 personnes sur une même ligne. Distanciation de 2 mètres entre chaque vague. Port du masque obligatoire durant l'attente. Si toutefois il y avait un nombre important de participants, les départs se feraient par 50 avec port du masque obligatoire durant les 100 premiers mètres.

Des bénévoles seront présents afin d'organiser ces départs et de faire respecter les distanciations.